



PROJET DU COMMUNIQUÉ DE LA CONSULTATION RÉGIONALE DE HAUT NIVEAU SUR L'ENRICHISSEMENT DES ALIMENTS

3 Septembre 2021, Abidjan

Nous, les participants à la consultation de haut niveau sur l'enrichissement des aliments, représentants des pays africains, de la Commission de l'Union africaine, des organisations régionales africaines, des organisations des Nations unies, des partenaires de développement, des organisations de la société civile, des institutions financières internationales, du secteur privé, du monde universitaire, ainsi que des invités de marque, avons délibéré au cours des deux derniers jours,

EN ALIGNEMENT avec l'accord de toutes les nations pour atteindre les objectifs de développement durable, y compris pour mettre fin à toutes les formes de malnutrition, d'ici 2030 ; l'objectif de l'Assemblée mondiale de la santé d'une réduction de 50% de l'anémie chez les femmes en âge de procréer d'ici 2025 ; l'aspiration 1 de l'Union africaine (UA) Agenda 2063 ; et dans l'esprit de la prochaine année de la nutrition de l'UA en 2022 ;

RÉAFFIRMANT notre engagement à faire progresser la fortification en Afrique ;

PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉS par la situation persistante de la malnutrition en Afrique, où 51% des femmes en âge de procréer (15-49 ans) et 69,9% des enfants âgés de 6 à 59 mois en Afrique de l'Ouest sont anémiques, ainsi que par la lenteur des progrès de nombreux pays de la sous-région africaine dans la réalisation des objectifs en matière d'anémie chez les femmes en âge de procréer ;

RECONNAISSANT les avantages de l'enrichissement des aliments en tant que stratégie éprouvée et rentable pour lutter contre les carences en micronutriments, avec la capacité de s'appuyer sur les canaux de distribution et les initiatives existantes et le potentiel d'atteindre un grand nombre de personnes et d'améliorer la nutrition sans nécessiter de changement de comportement important ;

SE FÉLICITANT des progrès réalisés jusqu'à présent sur le continent, notamment des efforts déployés pour intensifier la bio fortification, des 27 pays qui ont pour mandat d'enrichir la farine de blé et des nombreux pays qui enrichissent l'huile de cuisson et le sel dans le cadre de leur stratégie globale de nutrition, ainsi que du lent déclin de l'anémie ;

RECONNAISSANT que l'enrichissement des aliments, y compris la bio-fortification, est une des approches permettant de remédier aux carences en micronutriments, en complément de la supplémentation et de la promotion de la diversité alimentaire ;

RECONNAISSANT la capacité des efforts de fortification des aliments à renforcer des systèmes alimentaires plus larges, et l'importance de systèmes alimentaires fonctionnels pour soutenir la mise en œuvre de la fortification ;

CONSCIENTS de la nécessité de renforcer les partenariats et les synergies pour accroître l'engagement politique afin que les États membres de l'Union africaine prennent des mesures urgentes et concrètes ;

OPTIMISTE quant à la richesse des ressources humaines et naturelles du continent africain qui peuvent soutenir l'intensification de la fortification des aliments ;



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



1. **Demandons** à l'Union africaine de diriger et de superviser officiellement les efforts visant à intensifier la fortification des aliments en Afrique, en collaboration avec les États membres et conformément aux politiques, stratégies et initiatives continentales existantes, et aux gouvernements, institutions, partenaires de développement et secteur privé des États membres de se faire les champions des efforts de fortification des aliments en Afrique ;
2. **Accueillons** favorablement la proposition d'élever le Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition (CERFAM) au rang d'agence spécialisée de l'UA sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, conformément à la demande de la République de Côte d'Ivoire à l'UA, afin de faciliter i) l'harmonisation régionale des politiques, des cadres juridiques et des mécanismes sur l'enrichissement des aliments ; ii) la promotion des plateformes et des réseaux d'échange de connaissances pour favoriser la diffusion et la reproduction des bonnes pratiques sur le continent, et appellent l'Union africaine à accélérer ce processus.
3. **Appelons** les États membres de l'Union africaine et tous les partenaires, dans leurs différentes capacités et mandats, à donner la priorité aux actions et aux investissements dans les domaines où la fortification des aliments a le plus grand potentiel d'impact sur la nutrition tout au long du cycle de vie : dans l'alimentation scolaire et dans la fenêtre critique des 1000 premiers jours de la vie ;
4. **Demandons** aux États membres de créer un environnement politique, juridique et financier propice à l'épanouissement des efforts de fortification, notamment en investissant dans le renforcement des capacités des producteurs locaux afin que les efforts de fortification favorisent la transformation rurale, et en stimulant l'adoption de bonnes pratiques par le secteur privé ;
5. **Appelons** le CERFAM, en collaboration avec les partenaires, à diriger l'élaboration d'un plan d'action clair avec des rôles, des responsabilités, des obligations de rendre compte, des échéances et une stratégie de financement d'ici la fin de 2021. Ce plan d'action devrait permettre à tous les partenaires de faire avancer le programme de fortification de manière synergique et durable ;
6. **Demandons** instamment l'intensification de la communication, du plaidoyer, du partenariat et du partage des connaissances au niveau mondial, continental, régional et national pour accélérer la fortification des aliments, améliorer la collecte et l'analyse des données, et sensibiliser les parties prenantes aux avantages de la fortification des aliments. Il convient de tirer parti des plateformes et des événements à venir, tels que le sommet des chefs d'État de l'Union africaine et l'Année de la nutrition en 2022.